MAROL'INFOS

BULLETIN D'INFORMATION - N°187– AVRIL / MAI 2025



LE MOT DU MAIRE

Comme nous nous y étions engagés lors des réunions de quartier en mars et avril dernier, les projets 2025 avancent à grands pas. L'aire de jeux accueillera bientôt ses premiers équipements : tourniquet, toboggan, balançoire, zone de pique-nique ombragée et fontaine à eau. Voilà le programme de la première phase de travaux financée à 100% par la commune. La superficie a également été revue à la hausse de 30% afin de planter des arbres pour apporter plus de fraîcheur.

Autre dossier en cours, le nettoyage du ru. Bien qu'artificiel, ce dernier est considéré comme un cours d'eau, ce qui limite considérablement les actions que nous pouvons y entreprendre. Nous avons récemment reçu un représentant du service de la police de l'eau. Les conseils dispensés durant cette rencontre nous permettront de réhabiliter ce lieu tout en respectant la législation, et surtout la faune et la flore qui font tout le charme de cette promenade familiale. Travaux prévus après l'été…

Enfin, nous avions dernièrement dévoilé notre potager communal près de l'ancien lavoir. J'avais même lancé à cette occasion un appel au bénévolat. Message entendu visiblement car nous avons découvert qu'un magnifique hôtel à insectes avait été installé en toute discrétion. Merci à ce généreux donateur. C'est le genre d'initiatives que nous attendons. Faites de ce jardin un lieu qui vous ressemble. Les occasions sont rares de contribuer à un projet à la fois écologique et participatif. Même si nous apprécions les surprises, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Le Maire
Julien POIREAU



Pâques : p 7



Journée intervillages : p 9



Manifestations : p 12

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 15 mai 2025

Délibération portant création de postes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

1. DECIDE la création à compter du 01 juin 2025.

2. AUTORISE le recrutement sur un emploi permanent d'agents contractuels, MODIFIE ainsi le tableau des emplois.

3.INSCRIT au budget les crédits correspondants.

Délibération portant sur la mise à jour du RIFSEEP

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE de la mise à jour du RIFSEEP dans les conditions indiquées ci-dessus.

DECIDE que les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Admission en non-valeur

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité

AUTORISE M le Maire à émettre un mandat au compte 6541 "pertes sur créances irrécouvrables" d'un montant de 311.82€.

Décision modificative n°1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

APPROUVE cette décision modificative n °1 au budget de l'exercice 2025

Modification du périmètre du SDESM par adhésion de la commune de Savigny le Temple et Quincy-Voisins

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

APPROUVE l'adhésion des communes de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins.

AUTORISE Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

Délibération autorisant le maire à prescrire la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l t unanimité :

AUTORISE le maire à engager une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU et à signer tous les actes, et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente deliberation.

Signature de l'avenant à la convention de partenariat avec la commune de Cannes-Ecluse pour le centre de loisirs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

AUTORISE le maire à signer l'avenant n °1 à la convention de partenariat avec la commune de Cannes-Ecluse pour le centre de loisirs pour une prise en charge du différenciel de tarification par la commune de Marolles sur Seine de 2€ par jour et par enfant

Signature de la convention avec l'association Cibou et Compagnie

La commune prendra à sa charge l'achat de matériels pour la capture des chats errants à hauteur de 200€ sous forme d'une subvention versée à l'association Cibou et Compagnie ainsi qu'une participation aux honoraires du vétérinaire de 150€ par animal pour la stérilisation et l'identification par tatouage dans la limite de 10 chats par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à

AUTORISE M le Maire à signer la convention de gestion des populations félines sans propriétaires pour 2025.

AUTORISE M le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier

Questions diverses :

Travaux aire de jeux

M FONTAINE Frédéric adjoint au maire fait un point sur l'avancement des travaux de l'aire de jeux située rue du stade.

Les travaux de terrassement sont terminés, l'installation d'une fontaine à eau est réalisée, un voile d'ombrage de 9m*6m va être installé et les jeux seront posés courant semaine 22 ou 23.

Villes et Villages fleuris

M PAVIOT Jean-Pierre informe que la commune a déposé le dossier pour obtenir la 2ème fleur au titre des villes et villages fleuris. Le jury passera sur la commune le 1er juillet.

Entretien du Ru

M PAVIOT Jean-Pierre adjoint au maire informe que suite au passage de la police de l'eau, l t entretien du rû va être réalisé : coupe de certaines herbes, aménagement des berges pour réduire la largeur du ru et ainsi augmenter le débit, un curage par portion de 50 mètres sera réalisé dès cet automne.

Panneau publicitaire

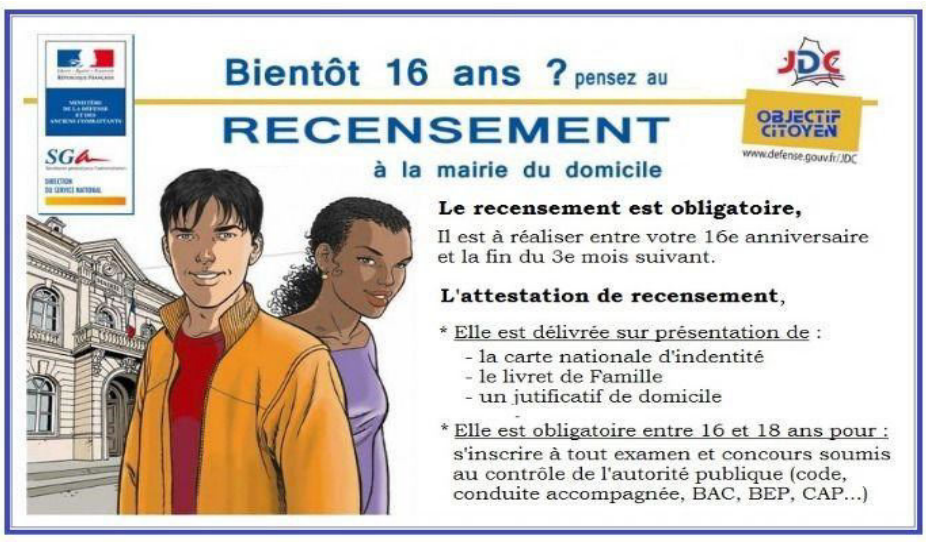
M le Maire informe que la société MEDIALINE propose de poser un nouveau panneau publicitaire sur la commune, qu'une face de chaque panneau appartient à la commune et offre un radar pédagogique solaire à la commune.

Convention occupation temporaire

M le Maire informe de la signature d'une convention d'ocupation non-exclusive et temporaire avec la société SNB pour mettre à disposition une partie du chemin rural ci-après désigné sis au lieudit "La Croix de la Mission" ·

Prochain conseil municipal le 19 juin 2025





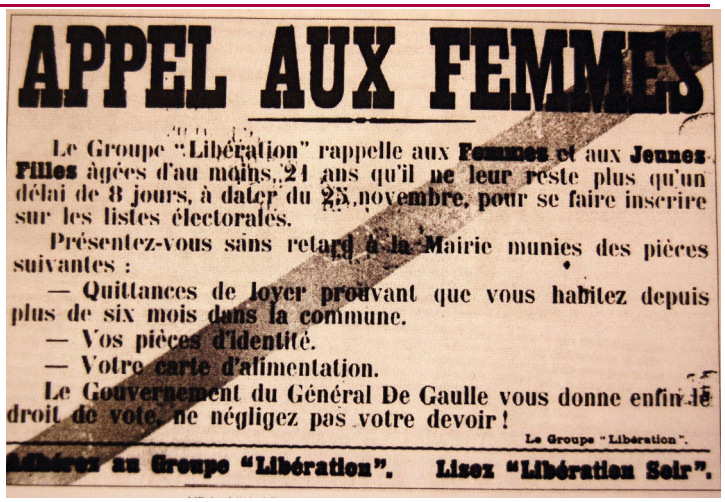
UN PEU D'HISTOIRE

Elections municipales de 1945

Une femme élue maire de Marolles !

Après des décennies de lutte pour obtenir le droit de vote, celui-ci est enfin accordé aux femmes par une ordonnance du 21 avril 1944 prise par le gouvernement provisoire de la République Française dirigé par le Général de Gaulle.

La France comblait ainsi son retard sur les autres pays industrialisés comme le Royaume-Uni, les États-Unis où l'Allemagne. Les femmes deviennent ainsi électrices et éligibles.



APPEL AUX FEMMES

Le Groupe "Libération" rappelle aux **Femmes** et aux **Jeunes Filles** âgées d'au moins 21 ans qu'il ne leur reste plus qu'un délai de 8 jours, à dater du 25 novembre, pour se faire inscrire sur les listes électorales.

Présentez-vous sans retard à la Mairie munies des pièces suivantes :

— Quittances de loyer prouvant que vous habitez depuis plus de six mois dans la commune.
— Vos pièces d'identité.
— Votre carte d'alimentation.

Le Gouvernement du Général De Gaulle vous donne enfin le droit de vote, ne négligez pas votre devoir !

Le Groupe "Libération".

Adhérez au Groupe "Libération". Lisez "Libération Soir".

Les premières élections municipales avec la participation des femmes ont lieu le 29 avril 1945.

À Marolles-sur-Seine, après la libération, le Conseil municipal de l'époque n'a pas été élu mais désigné par le préfet le 4 novembre 1944. Il comporte 12 membres dont une femme : madame Berthe Sillard et également le curé de la commune : l'abbé Georges Moreau. Il a élu en son sein monsieur Alsime Fouquet en qualité de maire.

Lors des élections du 29 avril 1945, 10 personnes sont élues dont 2 femmes toutes les 2 prénommées Berthe : Berthe Auxerre et Berthe Sillard. Lors du Conseil d'installation le 17 mai 1945, madame Berthe Auxerre est élue maire de Marolles-sur-Seine au 3e tour du scrutin au bénéfice de l'âge, ayant obtenu 5 voix et monsieur Marault Henry 5 voix également. Lavandière et repasseuse de profession, elle habitait rue Blanchard.

Elle restera maire jusqu'aux élections suivantes d'octobre 1947.

Le 31 octobre de cette année-là, le Conseil Municipal élit Emile Bouchat qui déclina l'offre. Ce sera donc monsieur Raymond Petit qui sera élu maire en remplacement de Madame Auxerre.

Ainsi, notre commune peut s'enorgueillir d'avoir été en 1945, une des rares communes à avoir élu une femme comme maire. Elle le sera durant 2 ans, et si depuis, de nombreuses communes petites et grandes sont dirigées par des femmes, en ce qui concerne Marolles, elle reste à ce jour la seule.

Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme

PATCH A MAROLLES

Journée de l'amitié et nuit du Patch











Patch des 12 mois de l'année offert à l'école maternelle

MAROLLES AU FIL DES RUES

La rue de la Forge et la route de Barbey

Pour clore nos articles sur le centre du village, il nous reste à parler de deux rues d'inégale importance : la rue de la Forge étroite et courte et la route de Barbey qui n'est autre que le prolongement du chemin départemental numéro 29 en direction de Vinneuf.







La rue de la Forge relie la rue Grande à la rue Blanchard permettant ainsi aux habitants de cette dernière de rejoindre plus facilement les commerces. Son nom provient de la présence en son côté d'une ancienne activité de forgeron aujourd'hui disparue.



La route de Barbey quant à elle, conduit au village éponyme, situé à 3 kilomètres du nôtre, Petit village d'environ 160 habitants, c'était avant la Révolution un sous-fief de la Seigneurie de Marolles. De cette époque subsiste, le château de Barbey du XVIIIème siècle.

Les rapports entre les deux villages ont toujours été importants et le sont encore de nos jours que ce soit pour l'école ou l'accès aux commerces et services marollais.

Jusqu'au milieu du XXème siècle, le début de la rue présentait un accès étroit entre l'école et une ferme que nous voyons sur les anciennes cartes postales. Rachetée par le département de Seine et Marne pour aménager et sécuriser le carrefour, il n'en reste plus aujourd'hui qu'un morceau de grange servant de local pour les services techniques de la commune.



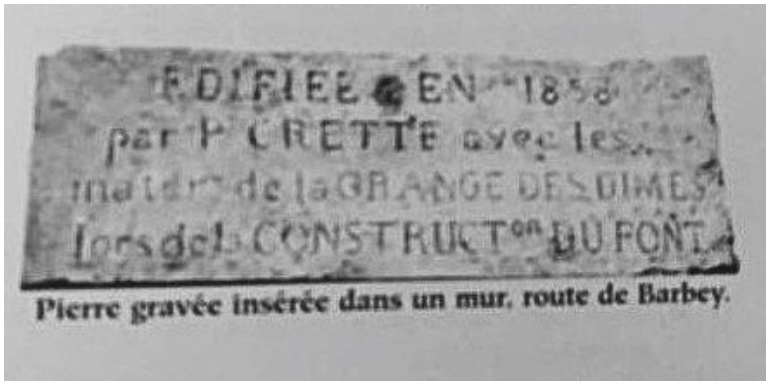


Jusque dans les années 1990, les constructions s'arrêtaient assez vite et on se retrouvait rapidement dans les champs.

La ferme tenue par la famille Chaplot constituait un écart. Cette ferme a été créée dans la seconde moitié du XIXème siècle, en 1858 exactement. La grange qui longe la route a été en effet construite avec les pierres de la Grange aux Dîmes qui se trouvait à l'emplacement de la route conduisant au nouveau pont sur la Seine. Déconstruite pierre par pierre, elle a été rebâtie à cet endroit et une pierre gravée dans le mur rappelle cet évènement. La ferme prit le nom de « Fermes des Dîmes » alors qu'elle n'a jamais connu la période de cet impôt en nature disparu à la Révolution.

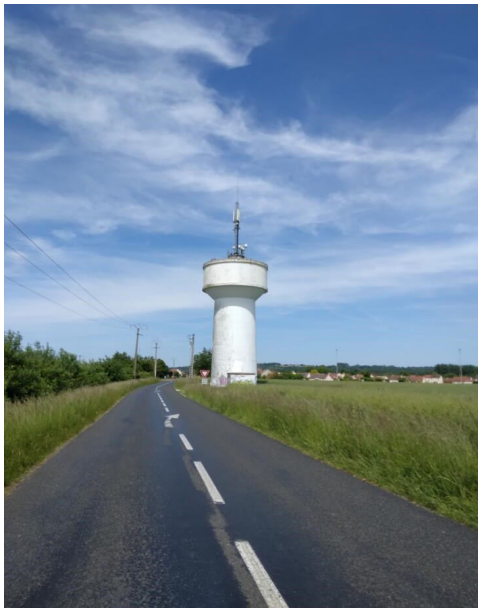


La Ferme des Dîmes



Pierre gravée insérée dans un mur, route de Barbey.

Ce n'est que durant la seconde guerre mondiale que cette ferme a été reliée au réseau électrique. Le dossier avec celui du château, de la Ferme de Saint-Donain et de la Ferme des Bois, avait été déposé en 1930 par l'Urbaine Electrique.



Au-delà de la ferme se situe un autre bâtiment emblématique à savoir le château d'eau. C'est par une délibération du 30 décembre 1949 que le Conseil Municipal décide que toutes les maisons devront se raccorder à l'eau potable par le réseau en projet.

Le 18 février 1952, le Conseil Municipal décide d'adhérer au Syndicat d'étude dénommé « Syndicat d'alimentation en eau potable de la région Est de Montereau » regroupant Marolles, Barbey, Misy-sur-Yonne et la Tombe. En 1954, le syndicat adopte le projet d'adduction d'eau pour un montant de 88 500 000 anciens francs dont 36 086 566 pour Marolles. C'est alors que le château d'eau est construit. Il a une capacité de 300m3.

Le réseau d'eau est mis en service en 1955-1956. Cependant, beaucoup de marollais possédant un puits, ne voient pas la nécessité de se raccorder, surtout en raison du coût. Aussi, le 13 mars 1958, le Conseil Municipal décide-t-il de prendre à sa charge les raccordements. Fin 1958, l'eau courante est enfin installée à la mairie, à l'école et à la poste.

En 1992, un nouveau château d'eau est construit à Misy-sur-Yonne pour faire face à l'accroissement de population. Il a une capacité de 1000m3. Le château d'eau de Marolles est alors désaffecté mais il est toujours bien présent dans le paysage.

Les années 1990-2000-2010 voient la création des lotissements du Levant d'un côté, des Gravelins et de la rue des Champs de l'autre formant un continuum urbain sur la route de Barbey jusqu'à la ferme des Dîmes.

Ainsi le veut l'évolution. !

Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme

LES AMIS DE L'ÉCOLE

Pâques

S'est tenue le dimanche 20 avril au matin la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques.

Évènement organisé par la Mairie de Marolles-sur-Seine avec la participation des bénévoles de l'association « Les Amis de l'école ».

Environ 80 enfants sont venus profiter des jeux et ateliers mis en place pour l'occasion : décoration d'œufs, parcours d'équilibriste, course en sac, course de l'œuf dans la cuillère, labyrinthe de cordes et d'autres activités encore.

Chacun est reparti le sourire aux lèvres et son petit ballotin de chocolat en mains !

Un grand merci à la Mairie et à nos bénévoles sans qui cette tradition ne pourrait pas être renouvelée chaque année.













Gagnante du Concours de Pâques









<u>A venir et à ne pas manquer</u> :

La Kermesse des écoles le samedi 14 juin à partir de 14h

Des tickets de tombola sont encore disponibles à la vente pour tenter de gagner un ou plusieurs lots.

Pour rappel, l'association recherche des bibelots, peluches, vaisselle… pour les enveloppes vendues lors de la kermesse.

N'hésitez pas à nous contacter au 07.81.65.82.78.

A.S.M GRAPPLING

Une saison qui cartonne !



Les sourires étaient sur tous les visages au club lors de la **remise officielle des tenues à nos Mini Grapplers** ! Un moment de fierté, de cohésion et d'émotion pour nos jeunes sportifs et leurs familles, marquant une étape symbolique dans leur parcours au sein du club.

Des tenues, une identité !

C'est avec beaucoup de joie que les enfants ont reçu leur tenue officielle aux couleurs du club. Plus qu'un simple équipement, ces tenues représentent l'appartenance à une équipe, un état d'esprit, et des valeurs partagées autour du respect, de l'effort et du plaisir de progresser ensemble.

Une explosion des inscriptions !

Face au **succès grandissant**, nous sommes fiers d'annoncer que **les inscriptions ont explosé** cette saison. Un engouement qui témoigne de la qualité de l'encadrement, de l'ambiance familiale du club et de l'enthousiasme que suscite la discipline chez les plus jeunes.



Un grand merci à nos encadrants et à la mairie

Le club tient à remercier chaleureusement tous les éducateurs, bénévoles et partenaires qui rendent cette belle aventure possible chaque semaine. Grâce à eux, nos jeunes peuvent s'épanouir et apprendre les bases de la discipline tout en s'amusant.

Et un grand merci à la mairie de nous soutenir dans nos projets pour ce club.



A.S.MAROLLES

Semaine Olympique et Paralympique à l'école maternelle

Après le vif succès rencontré en 2023 et en 2024, les 98 enfants de l'école maternelle ont à nouveau participé aux activités de la Semaine Olympique et Paralympique organisées conjointement par l'école et l'A.S. Marolles.

Pour cela, le lundi 31 mars, les Petits et Petits-Moyens le matin, les Grands et Moyens-Grands l'après-midi, par équipes de 4 ou 5 enfants représentant 10 pays (2 par continent), ont concouru sur 4 ateliers (2 Olympiques et 2 Paralympiques) ainsi que sur un atelier Quizz – Coloriage sur l'olympisme.

Encadrés par les maitresses et les ATSEM de l'école qui étaient assistées par les bénévoles de l'A.S. Marolles, les enfants ont tous fait de leur mieux pour rapporter le maximum de points à leur pays.

Si les 3 meilleures équipes de chacune des journées ont eu le droit aux traditionnelles médailles d'Or, d'Argent et de Bronze ainsi qu'à une montée sur le podium, tous les autres participants ont également reçu une médaille (l'important étant de participer) ainsi qu'un goûter offert par l'A.S. Marolles.

La joie et le sourire des enfants repartant avec leurs médailles, offertes par la Mairie, nous encourage tous à reprogrammer ces activités avec cette fois les enfants de l'école Elémentaire sur la dernière semaine de Juin à l'occasion de la Journée Olympique





A.S.M HANDBALL

Une soirée inoubliable grâce à la Team CNK !

Ce week-end, nos licenciés du club de handball ont eu la chance de vivre un moment unique : assister à un match de Coupe de France de handball dans une grande salle, au plus près des joueurs professionnels. Une sortie exceptionnelle rendue possible grâce au généreux soutien de la **Team CNK**.

Un grand merci à la Team CNK





Grâce à eux, nos joueurs ont pu rêver en grand. Ils repartent avec des souvenirs plein la tête, et sans aucun doute une motivation encore plus forte pour s'entraîner et progresser. Le club a tenu à exprimer toute sa reconnaissance à la Team CNK pour cette belle preuve de solidarité sportive.

COMITÉ DES FÊTES

Brocante et journée inter-villages au programme !

Le 29 mars, la soirée Saint Patrick a réuni toujours autant de personnes autour d'un repas irlandais.

Le 20 avril, la brocante s'est déroulée sous un ciel clément. Plus de 50 exposants étaient au rendez-vous, les nombreux visiteurs ont pu y trouver leur bonheur.

Le 18 mai, la journée inter-villages a remporté un vif succès, sous une météo très ensoleillée. Les participants ont pu jouer à 11 jeux tels que le tir à la corde, le lancer de pantoufles, la course pieds liés, le jeu du croquet … Tous les âges ont pu exercer leur talent. L'esprit de compétition est monté au fur et à mesure de la journée. Au final, Cannes-Ecluse a remporté le trophée, suivi par Marolles, Misy et Chatenay. Rendez-vous l'année prochaine pour une 2ème édition !










Les festivités du 14 juillet arrivent à grand pas ! Les permanences d'inscriptions pour la brocante auront lieu, comme tous les ans, à la Maison pour Tous (cour de la mairie) :

Les lundi 23, mercredi 25, vendredi 27 juin de 18h à 20h

Le samedi 28 juin de 10h à 12h

La brocante s'étend de la place du carrefour jusqu'à l'angle de la rue des fermes/allée Louis Braille. Les emplacements sont attribués en fonction des métrages demandés. Les habitants de la grande rue restent prioritaires devant leur domicile.

A bientôt
L'équipe du Comité des Fêtes

A.S.M FOOTBALL

Une fin de saison sur les chapeaux de roues

La saison 2024-2025 touche à sa fin chez nos jeunes avec des résultats en compétition excellents pour nos équipes 1 & 2 et plus qu'honorables pour nos équipes 3.

Depuis mi-avril, la saison des tournois bat son plein et nos équipes U8-U9 et U10-U11 établissent de belles performances en revenant régulièrement avec le trophée du vainqueur ou une place sur le podium.

Pour encourager nos jeunes pousses, de nouveaux sponsors ont saisi l'occasion pour offrir de bien jolis maillots à :



L'équipe U10-U11, par l'entreprise V2S représentée par M. et Mme SALBAS.



L'équipe U12-U13, par l'entreprise CHR Confluent représentée par M. JACQ .

Le samedi 12 avril, une performance de taille est à mettre à l'actif de l'équipe U10-U11 qui a remporté le tournoi départemental Futsal 77 devant 48 équipes en gagnant tous leurs matchs et en n'encaissant qu'un seul but : félicitations aux joueurs et à David leur entraineur.







Voici les résultats des tournois organisés à Marolles :

Tournoi U6-U7 du samedi 12 avril, 16 équipes (96 joueurs – Challenge Claude YSEMBERT) :

Equipe Vainqueur : Vinneuf, 2ème Nangis 1, 3ème Varennes 1

Les équipes de Marolles ont terminées : 5ème Marolles 1, 13ème Marolles 2, 14ème Marolles 3

Tournoi U12-U13 du dimanche 13 avril, 16 équipes (176 joueurs)

Equipe Vainqueur : Moret 2, 2ème Fontainebleau, 3ème Briard Sc

Les équipes de Marolles ont terminées : 7ème Marolles 1, 11ème Marolles 2

Tournoi U8-U9 du samedi 10 mai, 16 équipes (128 joueurs)

Equipe Vainqueur : Longueville 1, 2ème Mormant 1, 3ème Marolles

Les équipes 2 & 3 de Marolles ont terminées 6ème et 14ème .

Ces 3 tournois ont fait la joie de tous les participants qui sont repartis avec 1 coupe par équipe et 1 médaille par joueur ; des rendez-vous ont déjà été pris pour les tournois de la saison prochaine.

A noter dans vos tablettes :

Pique-nique et Assemblée Générale le dimanche 29 juin, au Stade.

Frédéric FONTAINE
Président de l'AS Marolles OCM Football

A.S.M ART'RYTHMIC



Le dimanche 6 avril le club Art'Rythmic de Marolles s'est rendu à Moret-sur-Loing pour participer au "Challenge" annuel du club. Une compétition loisir dans laquelle se rencontrent plusieurs clubs de gymnastique rythmique afin de donner un avant goût de la compétition. Pour sa première compétition en individuel Julia a ramené une belle médaille de bronze tout comme Maya et Noélie dans la catégorie duo.

Également 2 médailles d'argent pour l'équipe de Maëva, Mila, Lola, Clara et Zoé et l'équipe d'Anaëlle, Céleste, Maxine et Mélina. Le trio Marilhéa, Léanna, Ebru et l'équipe de Leynah, Lucie, Defne, Inès et Mélissandre se classent dernière de leurs catégories. Beaucoup de stress et une première compétition pour une grande partie d'entre elles, à charge de revanche pour l'année prochaine !







A.S.M TAI CHI YOGA

Juste deux dates à retenir en juin

ASSEMBLEE GENERALE de la section le mardi 10 juin 2025 à 19hoo, tous les adhérents sont invités, un vin d'honneur et un buffet, pour ceux qui souhaitent rester, clôturera la réunion. Inscrivez-vous auprès de vos responsables de groupe .

MARCHE TAI CHI le dimanche 22 juin 2025 autour de l'étang de Vinneuf, activité ouverte à tous .



MAROLLES EN SCENE

Préparez la rentrée de vos enfants

Marolles en scène vous propose différentes activités...

- Musique : piano, guitare, batterie, accordéon, harmonica.
- Théâtre enfant
- Anglais adulte

Renseignements au 06 21 48 07 73



ATRIUM

Troisième festival d'art contemporain d'ATRIUM, ça approche.

Pour la 3e édition de son festival d'art contemporain, l'association Atrium a choisi le thème du « VERRE DANS TOUS SES ÉTATS ».

Il se déroulera du 14 juin au 14 juillet 2025 à la Maison pour Tous, mais cette année uniquement les samedis et dimanches de 10h00 à 17h00. Pour ceux qui le souhaiteraient, en semaine sur rendez-vous.

La Seine-et-Marne est un territoire de verre grâce à la présence du Sablon de Fontainebleau qui a permis au XVIIIème siècle l'installation de verreries, notamment à Bagneaux sur Loing. C'est l'aspect industriel du verre, mais il y a aussi l'aspect artistique avec le vitrail, le soufflage, le modelage, la brique de verre...

Venez vivre des moments inoubliables à la rencontre des artistes verriers. Isabelle Flores et Florianne Lataille, William Geffroy, Benoît Darrieutort et Olivier Tassel sans oublier Jean-Marie Coudray avec ces photographies sur le thème du verre.



Le vernissage du salon se déroulera le samedi 14 juin 2025 à partir de 18h30.

MANIFESTATIONS









Bulletin d'inscription disponible en Mairie
Renseignements au 01 64 31 32 56.

Mairie : Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) **Site internet :** www.marolles-sur-seine.fr **Directeur de publication :** Julien POIREAU **Commission Communication :** Adeline FARGE, Stéphanie BOUSSAHA, Laurie LECOUSTRE, Isabelle CEVERO, Véronique LAURIÉ, David AMATO **Réalisation :** Imprimerie du Confluent, 6 av du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77130 Montereau (850 exemplaires)